



ABOT2VPRO/015

A utiliser avec les packs matériels Tel2Voice ou Lisa

L'abonnement Pro est adapté aux immeubles qui utiliseront un abonnement mensuel Ref.ABOT2V/15L (idéal pour les promoteurs).

Il permet à l'installateur de recevoir le modem et les numéros d'abonnements pour démarrer le chantier avant que le Syndic de copropriété soit nommé par exemple ; Permettant ainsi aux résidents de profiter du système d'interphonie le plus rapidement.

Le syndic de copropriété s'engage à retourner le contrat d'abonnement mensuel dès qu'il est nommé et dans les 12 mois maximum après l'activation du modem sous peine de coupure de service.

Il permet de recevoir les appels issus d'une platine Tel2Voice ou LISA sur smartphone ou téléphone fixe. Les conditions générales de vente indiquent les obligations et devoirs du gestionnaire et d'Urmet. Il offre une connexion pour 15 logements ; Pour les logements supplémentaires, l'utilisation de la référence ABOT2VPRO/1SUP est requise.

IF YOU LOVE YOUR BUILDING